

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

TROPHÉES de L'ÉCLAIRAGE EXEMPLAIRE

ÉDITION 2018

id EFFICIENCE
Territoriale

afe
Échangeons la lumière

L'ÉCLAIRAGE, UN ENJEU FORT POUR LES COLLECTIVITÉS ET MAÎTRES D'OUVRAGE PRIVÉS

En matière de dépenses d'investissement comme de coûts opérationnels, de nouvelles obligations liées à l'éclairage, aux bâtiments et aux réseaux impactent les collectivités. En complément des évolutions technologiques et scientifiques, de nouveaux critères (garanties après-vente, impacts sanitaires, biodiversité...), de nouvelles démarches, notamment participatives, et de nouvelles justifications (bilan carbone, études d'impact...) doivent désormais être intégrés dans des feuilles de route qui devront être mises en place dans les années à venir.

Une urgence qui appelle à mettre en avant les pratiques exemplaires des maîtres d'ouvrage afin de partager les démarches durables et de favoriser les investissements pérennes. C'est l'objectif des Trophées de l'éclairage exemplaire AFE / ID Efficience Territoriale® qui, en deux éditions, ont déjà mobilisé près d'une centaine de maîtres d'ouvrage publics et privés.



LES LAURÉATS 2018

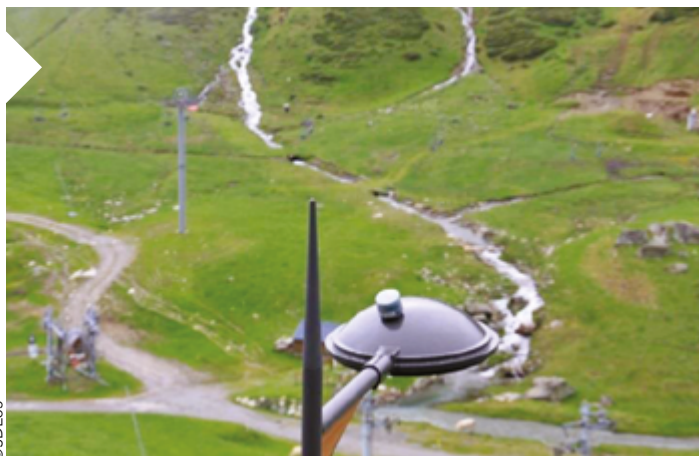
ÉCLAIRAGE PUBLIC

CATÉGORIE MOINS DE 20 000 HABITANTS

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ENERGIE DES HAUTES-PYRÉNÉES (SDE65)

Le SDE65 est récompensé pour l'éclairage de la station de ski de La Mongie, qui s'adapte en temps réel à la fréquentation et aux conditions climatiques tout en préservant la qualité du ciel nocturne, afin de ne pas gêner l'observatoire astronomique du Pic du Midi.

214 000 € : montant de l'investissement
101 points lumineux
43 194 kWh/an : gain énergétique estimé (soit 5 184 €/an)



CATÉGORIE PLUS DE 20 000 HABITANTS

VILLE DE PARIS

La Ville de Paris est récompensée pour l'expérimentation, rue Bourdelle, d'une installation intelligente associant détection de présence (piétons, voitures...) et télégestion au point lumineux (contrôle en temps réel).

26 600 € : montant de l'investissement
15 points lumineux concernés
7 610 kWh : gain énergétique estimé





LES LAURÉATS 2018

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE



VILLE DE MARSEILLE

La Ville de Marseille est distinguée pour la mise en lumière de l'Arc de triomphe de la Porte d'Aix, classé monument historique.

115 000 € : montant de l'investissement

76 points lumineux

9,1 KWH : consommation électrique annuelle estimée



©ville de Marseille

EX AEQUO



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES D'ÉQUIPEMENT ET D'ENVIRONNEMENT DE LA NIÈVRE (SIEEEN)

Le SIEEEN est récompensé dans le cadre de l'aménagement de la place de la mairie Saint-Léger des Vignes et de la mise en lumière de l'hôtel de ville, qui s'adapte aux manifestations organisées par la commune.

18 912 € : montant de l'investissement

11 points lumineux (réglettes Led)

402 Kwh/an : consommation électrique estimée
(soit 57 €/an)



©SIEEEN



COUP DE CŒUR DU JURY



CHU DE LA RÉUNION

Le CHU de la Réunion s'est engagé dans un vaste chantier de rénovation de l'éclairage de ses voies et parkings, respectant la réglementation d'accessibilité des ERP. Le système, communicant, est équipé de détection de présence et permet d'optimiser la gestion des pannes et les économies d'énergie.

1,5 M€ : montant de l'investissement

71 points lumineux

44 MWh : gains énergétiques estimés/an



© CHU Réunion

LES TROPHÉES DE L'ÉCLAIRAGE EXEMPLAIRE AFE / ID EFFICIENCE TERRITORIALE®

Organisés en partenariat avec le Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales (SNDGCT), la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), l'Association des techniciens territoriaux de France (ATTF), l'éco-organisme Récyclum et Lux, la revue de l'éclairage, les Trophées de l'éclairage exemplaire AFE/ID Efficience Territoriale® ont pour but de promouvoir l'exemplarité de la commande publique et privée.

Ces trophées visent à mettre en avant les pratiques exemplaires et ainsi de :

- Aider les acheteurs publics et privés à échanger les informations et ainsi bénéficier de l'expérience d'autres collectivités et grands utilisateurs
- Favoriser l'émergence et le développement de pratiques et démarches innovantes, exemplaires et durables en matière de maîtrise de l'éclairage tout en assurant un éclairage de qualité.

Ces trophées permettent aux lauréats de valoriser leurs démarches et leur engagement au niveau national (tant en matière de sobriété énergétique que d'efficacité énergétique ou encore d'économie circulaire avec le recyclage des matériels d'éclairage).

CLIQUEZ ICI POUR PLUS D'INFORMATIONS
sur les Trophées de l'éclairage exemplaire AFE/ID Efficience Territoriale®.



ORGANISÉS EN PARTENARIAT AVEC



Contact presse Emeline Mas au 06 73 67 50 85 - emas@afe-eclairage.fr